

## ERASMUS+ ACTION CLÉ 1 LES MOBILITÉS INDIVIDUELLES

	MOBILITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE	MOBILITÉ DE L'ÉDUCATION DES ADULTES	MOBILITÉ DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS	MOBILITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	MOBILITÉ DES JEUNES ET DES PROFESSIONNELS DE LA JEUNESSE
<b>PUBLIC</b>	Personnels de l'enseignement scolaire : chefs d'établissements, enseignants et autres personnels	Personnels de l'éducation des adultes (formateurs, responsables de structures, éducateurs, animateurs, conseillers, enseignants)	Apprenants de l'enseignement ou de la formation professionnelle qui suivent une formation en l'alternance, ou pour des personnes post-diplômées de moins d'un an  Personnels de l'enseignement ou de la formation professionnelle	Etudiants de l'enseignement supérieur Personnels de l'enseignement supérieur	Service Volontaire Européen : jeunes de 16 à 30 ans [de 2 semaines à 2 mois] Aucune qualification, diplôme ou niveau de langue ne sont exigés.  Echanges de jeunes : 13 à 30 ans Professionnels de la jeunesse
<b>ACTIONS</b>	- enseigner ou exercer dans une école partenaire à l'étranger  - participer à des cours structurés ou à des actions de formation à l'étranger, jumelage...	Cours ou séminaires de formation, stages d'observations  Cours/formations au sein d'une structure partenaire	Apprenants : stages en entreprise ou en établissement de formation professionnelle  Personnels : pour une activité d'enseignement, période de stage ou d'observation	Etudiants : période d'études ou période de stage  Personnels : enseignement (8h minimum) ou période de stage ou d'observation	Service volontaire européen : activités d'intérêt général sur les thèmes (lutte contre les discriminations, la drogue, le racisme et la xénophobie, la culture, politique pour la jeunesse, sport, ...)  Professionnels : formations, séminaires, jobshadowing
<b>DURÉE</b>	2 jours à 2 mois	2 jours à 2 mois	Stagiaires : 2 semaines à 12 mois  Personnels : 2 jours à 2 mois	Etudiants : 3 à 12 mois pour études, 2 à 12 mois pour stages Personnels : 2 jours à 2 mois	Service volontaire européen : 2 à 12 mois. Echanges de jeunes : 5 à 21 jours, maximum 60 participants Professionnels : 2 jours à 2 mois
<b>REMARQUES</b>	Le portage se fait au seul niveau de l'établissement institutionnel (une candidature individuelle n'est pas possible)	Ces 2 publics peuvent partir dans le cadre d'un seul et même projet, au titre d'une unique candidature	Ces 2 publics peuvent partir dans le cadre d'un seul et même projet, au titre d'une unique candidature	Des mobilités éligibles vers et depuis les pays hors UE	Le SVE ne paie rien. Les frais sont pris en charge entre l'organisme d'envoi et l'organisme d'accueil
<b>DESTINATION</b>	Europe et pays tiers partenaires	Europe et pays partenaires	Europe et pays tiers partenaires	Europe et pays partenaires	28 Etats membres de l'UE + Turquie, Norvège, Liechtenstein, Islande, ancienne République yougoslave de Macédoine et les pays voisins de l'UE (Balkans occidentaux Fédération de Russie...)

CONTACT

Erasmusplus.fr

### ERASMUS+ ACTION CLÉ 2

#### Coopération et partenariat pour l'innovation et le partage d'expériences

Tous les secteurs sont concernés par cette action : l'enseignement scolaire, supérieur, la formation professionnelle, l'éducation des adultes et le secteur jeunesse. 4 types de partenariats sont proposés :

- les partenariats stratégiques : l'éducation, la formation, la jeunesse
- les alliances de la connaissance (modernisation des établissements d'enseignement supérieur et rapprochement des entreprises)
- les alliances sectorielles (création de nouvelles filières, modernisation des pratiques de formation, innovation sociale, etc.)
- la coopération internationale avec les pays tiers
- Les plates-formes informatiques.

# LES DISPOSITIFS DE MOBILITÉ INTERNATIONALE

### VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ENTREPRISE VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ADMINISTRATION

<b>PUBLIC</b>	3 conditions : • ressortissants d'un pays de l'Espace économique européen (EEE) • de 18 à 28 ans • étudiants ou diplômés en recherche d'emploi
<b>ACTIONS</b>	VIE : mission professionnelle au sein d'une entreprise française à l'étranger VIA : mission au sein des services de l'Etat français à l'étranger (ambassades, Alliance française, consulats...)
<b>DURÉE</b>	6 à 24 mois
<b>REMARQUES</b>	La personne en VIE/VIA perçoit des allocations mensuelles
<b>DESTINATION</b>	Tous les pays
<b>FINANCEMENT</b>	Entreprise et Etat
<b>CONTACT</b>	Ubifrance : www.civiweb.com

### SERVICE CIVIQUE

<b>PUBLIC</b>	16 à 25 ans sans conditions de diplôme
<b>ACTIONS</b>	Engagement volontaire au service de l'intérêt général auprès d'associations, de collectivités territoriales ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...) dans des domaines divers : culture et loisirs, action humanitaire, environnement, solidarité, sport
<b>DURÉE</b>	6 à 12 mois (24h au moins par semaine)
<b>REMARQUES</b>	Bourse 573 € / mois
<b>DESTINATION</b>	Tous les pays
<b>FINANCEMENT</b>	Agence du Service Civique (Etat)
<b>CONTACT</b>	Mission locale

### MEVIPRO

<b>PUBLIC</b>	Demandeurs d'emploi
<b>ACTIONS</b>	Stage en entreprise
<b>DURÉE</b>	5 mois, précédés d'une formation linguistique de 4 semaines
<b>REMARQUES</b>	Bourse 960€ / mois
<b>DESTINATION</b>	Royaume-Uni et Irlande
<b>FINANCEMENT</b>	Conseil régional de Champagne-Ardenne
<b>CONTACT</b>	mobileo@cr-champagne-ardenne.fr

### EURODYSSÉE

<b>PUBLIC</b>	Jeunes de 18 à 30 ans inscrits à Pôle emploi, y compris les diplômés récents, quel que soient le niveau de qualification et le domaine de formation
<b>ACTIONS</b>	Formation en entreprise, formation linguistique (1 mois intensif) et des activités de découverte
<b>DURÉE</b>	3 à 7 mois
<b>REMARQUES</b>	Bourse (760 €/mois en moyenne) pour financer les frais de séjour
<b>DESTINATION</b>	Environ 30 régions membres de l'Assemblée des Régions d'Europe
<b>FINANCEMENT</b>	Conseil régional de Champagne-Ardenne
<b>CONTACT</b>	mobileo@cr-champagne-ardenne.fr

### ERASMUS+ ACTION CLÉ 3

#### Soutien à la réforme des politiques

La réforme des politiques a pour but de renforcer les outils et instruments mis en place pour faciliter la mobilité en Europe ainsi que la coordination des Etats membres de l'Union. Deux actions spécifiques, l'initiative Jean Monnet (qui favorise l'enseignement, la recherche et le débat sur l'histoire, la politique, l'économie et le droit de l'Union européenne) et la coopération dans le domaine du sport.